Saint Nazaire les Eymes

Été 2024

DOSSIER RÉNOVATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU MANIVAL

P. 8 À 10

Agenda

Toutes les dates annoncées sont sous réserve de modifications.

- Tout l'été : le SNET propose des stages de tennis et de mini tennis.
  +infos sur 🌐 https://club.fft.fr/snet
- Jusqu'au jeudi 4 juillet : consultation d'un dossier d'information relatif à l'implantation d'une installation radioélectrique (antenne-relais) par la société FREE MOBILE sur la parcelle cadastrée AI 103, Chemin de Pré Barau (1)
- Jeudi 4 juillet : réunion d'information pour les bénévoles de l'UT4M à 18h30 en salle CARTIER-MILLON
- Vendredi 5 juillet : permanence gratuite de l'avocate en mairie de 14h à 16h sur RDV
- Jusqu'au jeudi 11 juillet : consultation sur la modification simplifiée n°1 du PLU (1)
- Mercredi 28 août : cinéma en plein air dans le cadre de cinétoiles -> page 12
- Vendredi 6 septembre : forum des associations en salle CARTIER-MILLON et au gymnase de 16h à 19h

(1) dossier disponible en mairie et sur 🌐 **www.saint-nazaire-les-eymes.fr**

Prochaine publication : Essentiel de septembre. Articles à envoyer avant le 4 août à michele.flamand@wanadoo.fr ou à déposer en mairie. Il sera distribué fin août en même temps que le répertoire des associations.

RESTEZ EN CONTACT AVEC NOUS :
• 🌐 Site internet : www.saint-nazaire-les-eymes.fr > Rubrique > Agenda
• Suivez-nous sur Facebook : Ville de Saint-Nazaire-les-Eymes

Notez-le

FONCTIONNEMENT DES SERVICES COMMUNAUX PENDANT L'ÉTÉ

Mairie : du lundi 8 juillet au vendredi 30 août inclus
- Accueil du public
  - Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 17h
  - Pas d'accueil le mercredi
- Accueil téléphonique
  - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Service urbanisme
- Accueil du public
  - lundi de 13h à 15h
  - Vendredi de 13h à 17h
- Accueil téléphonique
  - Mercredi de 13h à 17h
  - Vendredi de 13h à 17h
- Rendez-vous avec l'adjointe lundi de 15h à 17h, pas de rendez-vous en août

Bibliothèque : du lundi 8 juillet au vendredi 30 août inclus
- Accueil du public : mercredi de 16h à 19h sauf mercredi 14 août
- La bibliothèque sera fermée la semaine du 2 au 7 septembre. Réouverture aux horaires habituels le 9 septembre
- La boîte de retour des livres reste opérationnelle

Enfance-Jeunesse
- **Centre de loisirs** : du 8 au 26 juillet et du 19 août au 30 août. **Programme des activités disponible** sur 🌐 **www.saint-nazaire-les-eymes.fr** > Enfance-Seniors > Accueil de loisirs > Extrascolaire
  - Accueil des enfants inscrits : du lundi au vendredi de 8h à 18h
- **Espace jeunes** : du 8 au 26 juillet et du 26 août au 30 août. **Programme des activités disponible** sur 🌐 **www.saint-nazaire-les-eymes.fr** > Enfance-Seniors > Espace Jeunes
  - Accueil des jeunes inscrits : du lundi au vendredi de 9h à 18h / 14h à 18h / 14h à 22h selon le programme disponible sur le site.

3977 : PLATEFORME NATIONALE DE SIGNALEMENT DES MALTRAITANCES ENVERS LES PERSONNES VULNÉRABLES

Le **3977** est un numéro d'écoute national gratuit joignable du lundi au vendredi de 9h à 19h, samedi et dimanche de 9h à 13h et de 14h à 19h.
En cas de doute ou de situation avérée vous pouvez le contacter si vous êtes :
- une personne âgée ou handicapée, vulnérable, victime d'une situation de maltraitance
- une personne témoin, un proche, un aidant d'une personne vulnérable
- un professionnel témoin d'une situation de maltraitance envers une personne vulnérable.

+infos sur :
🌐 **www.info.gouv.fr/actualite/le-3977-pour-agir-contre-la-maltraitance-des-personnes-agees-et-handicapees**

Sommaire

EDITORIAL DU MAIRE P. 3

INFOS MUNICIPALES P. 4/7

- Mini compte-rendu du conseil municipal p. 4
- Inscriptions au service enfance-jeunesse p. 4
- Boîte à livres p. 4
- Concours des écoles à vélo p. 5
- L'école maternelle s'engage sur les espaces naturels sensibles p. 5
- Frelon asiatique, fin du piégeage de printemps p. 5
- 3018 : un numéro unique face au harcèlement p. 6
- Vacances : les bons gestes pour partir serein p. 6
- Le pass colo p. 6
- RD30 coupée pour travaux p. 6
- Réparations dans l'église p. 7
- Projet de paniers solidaires p. 7
- Terre de Jeux 2024 : un arbre donné par le Département p. 7

DOSSIER : RÉNOVATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU MANIVAL P. 8/10

INFOS INTERCOMMUNALES P. 11

- La maison sport santé Prescri'bouge p. 11
- Organisation et tarifs des déchetteries p. 11
- Permanences emploi-orientation-formation p. 11
- Cinétoiles p. 12

VIE DES ASSOCIATIONS P.12/13

- L'ut4m de l'intérieur p. 12
- Journées du patrimoine : à la découverte de l'histoire de la commune p. 12
- Moustiques gare à vous p. 13

RETOUR EN IMAGES P.14/15

RENSEIGNEMENTS UTILES P.16

PHARMACIES DE GARDE P.16

Editorial du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

C'est un été rempli d'imprévus qui se dessine à l'heure où j'écris cet éditorial.

La météo semble bien capricieuse alternant éclaircies et averses, alors que les prévisions nous annonçaient de nouveau un été chaud voire caniculaire. L'été dernier, lors de la première année de fonctionnement du centre de loisirs, les conditions d'accueil ont été difficiles à cause de la chaleur. Pour limiter la gêne dans les bâtiments communaux accueillant du public l'été, des travaux ont été menés au pôle enfance, à la bibliothèque et à la mairie pour installer des climatisations. Nous aurions préféré trouver une solution plus passive mais les études qui ont été menées sur ces 3 bâtiments ont conclu que c'était la seule solution efficace.

A noter que comme tous les ans, si la préfecture venait à déclarer le département en alerte canicule, le CCAS contacterait les personnes qui se sont inscrites sur le fichier des personnes vulnérables.

Côté rénovation de l'école élémentaire du Manival, la consultation des entreprises est en cours. L'analyse des offres aura lieu début juillet. Nous croisons les doigts pour ne pas avoir de mauvaises surprises et que les propositions restent dans l'enveloppe financière prévue. Nous travaillons en lien avec les enseignantes pour préparer le déménagement des classes et le ré-emménagement dans les algecos. Elles en profitent pour mener une grande opération de tri, sélectionner le matériel dont elles auront besoin de celui qui n'aura pas besoin d'être accessible pendant la prochaine année scolaire. De notre côté nous avons listé tout ce qui doit être démonté tableaux, porte-manteaux, essuie-mains, alarmes, informatique… Dès le début des vacances scolaires l'école deviendra une véritable fourmilière dans laquelle enseignantes, agents et élus s'affaireront. Pendant la seconde semaine des vacances le déménagement des meubles sera réalisé par une entreprise spécialisée.

C'est un beau projet qui va nous occuper pendant toute une année et sur lequel nous sommes mobilisés afin d'être en capacité à faire face aux aléas qui ne manqueront pas de survenir malgré nos efforts de préparation.

L'été reste pour beaucoup la saison privilégiée des vacances. Je vous souhaite à toutes et à tous d'en profiter pour passer de bons moments en famille et avec des amis.

Le Maire,
Michèle FLAMAND

MINI COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2024

1. **Service Enfance-Jeunesse – modification du règlement de fonctionnement** des activités restauration scolaire, accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire et du règlement de fonctionnement de l'espace jeunes, applicables à compter du 2 septembre 2024.
2. **Demande de versement d'un fonds de concours par la Communauté de Communes** Le Grésivaudan au titre du fonds d'aide attractivité tourisme et patrimoine pour les travaux de rénovation de la toiture de l'église. Montant des travaux : 19 573,89 € HT. Montant du fonds de concours : 5 863 €.
3. **Modification simplifiée n°1 du PLU** - Définition des modalités de la mise à disposition au public du dossier. Dossier mis à disposition du public du 11 juin au 11 juillet 2024.
4. **Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)** – Transfert de l'Office du Tourisme thermal d'Uriage (activités de promotion du tourisme et certaines animations touristiques).

INSCRIPTIONS AU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

C'est le temps des inscriptions pour l'année scolaire 2024 / 2025 pour les activités périscolaires et extrascolaires !

Cette année, un nouveau logiciel vous permettra d'effectuer l'inscription au service enfance jeunesse en version dématérialisée !

Pour celles et ceux qui souhaitent la version papier, merci de contacter le service enfance jeunesse :
☎ 04 76 52 43 55 ou
✉ responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr

Pour créer votre compte, merci de vous rendre sur le lien suivant : https://espacefamille.aiga.fr/11700096, ou de vous connecter avec le lien d'accès envoyé le vendredi 7 juin.

Deux étapes sont à prévoir pour les inscriptions :

- Etape 1, à partir du lundi 10 juin : compléter toutes les informations manquantes pour chaque enfant + envoyer les documents obligatoires via l'espace famille.
- Etape 2, à partir du 1er juillet : inscriptions aux activités (cantine, périscolaire, mercredis et espace jeunes) + réservations des jours souhaités.

La fiche Sanitaire est disponible sur l'espace famille en format Word dans la Rubrique Documents à Document - information. Elle est à compléter, signer et déposer sur l'espace famille.

Pour information, suite à notre première année de fonctionnement extrascolaire, voici les dates d'ouvertures des vacances pour l'année scolaire 2024/2025 :

- **Automne** : du 21 au 25 octobre 2024
- **Noël** : Fermeture de l'accueil (le nombre réduit d'enfants accueillis en 2023 [3 jours sur les 4] ainsi que le calendrier découpé avec plusieurs jours fériés justifient, à compter de cette année, la fermeture de l'accueil)
- Hiver : du 24 au 28 février 2025
- Printemps : du 22 au 25 avril 2025 (le lundi 21 avril étant férié)
- Été : du 7 au 25 juillet & du 18 au 29 août 2025

Les inscriptions et réservations seront ouvertes **un mois avant le premier jour des vacances pour les St-Nazairois** et 3 semaines avant pour les personnes extérieures à la commune.

Vous trouverez un calendrier précis des dates sur votre espace famille, rubrique Documents et informations.

Pour toute question, vous pouvez m'envoyer un mail
✉ responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr
ou m'appeler ☎ 04 76 52 43 55.

BOÎTE À LIVRES

Vous l'avez peut-être constaté la boîte à livres qui avait été installée devant la salle CARTIER-MILLON a été démontée. Le bois n'a malheureusement pas résisté aux intempéries et les livres n'étaient plus stockés dans de bonnes conditions. Nous l'avons donc enlevée et allons rechercher un nouveau modèle plus solide.

En attendant une malle de livres est disponible à l'entrée de la bibliothèque pour accueillir les livres dont vous souhaiteriez vous débarrasser et au contraire que vous souhaiteriez prendre.

CONCOURS DES ÉCOLES À VÉLO L'ÉCOLE MATERNELLE LABELLISÉE

Jeudi 16 mai, dans le cadre du 21ème concours des écoles à vélo, et malgré la météo peu favorable, plus de la moitié des enfants de l'école maternelle de Saint Nazaire les Eymes sont venus avec un moyen de transport « doux » (autre que la voiture).

L'école maternelle recevra donc le label **« école Vélomobile 2 roues »** avec une plaque à apposer dans l'établissement.

Les enseignants espèrent une participation encore plus importante l'année prochaine.

L'ÉCOLE MATERNELLE S'ENGAGE SUR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Cette année, les 2 et 4 avril, les élèves de trois classes de l'école maternelle de Saint Nazaire les Eymes, sont allés explorer l'Espace Naturel Sensible du Bois de la Bâtie à Saint Ismier.

Ils ont pu ainsi découvrir la faune et la flore de ce lieu : la mare et ses animaux mais aussi l'habitat du castor.

Suite à cette première sortie, ils ont également pu bénéficier, vendredi 17 mai, d'animations sur la faune et la flore du parc des Écoutoux (reconnaissance des traces laissées par les animaux, découverte de l'environnement par les 5 sens…) mais aussi construire des nichoirs et mangeoires pour les oiseaux et les chauves-souris qui seront installés dans la cour de l'école.

Ces sorties ont permis aux enfants de mieux connaitre les habitats des différents animaux rencontrés mais aussi de prendre conscience de l'impact des activités humaines sur l'environnement.

FRELON ASIATIQUE, FIN DU PIÉGEAGE DE PRINTEMPS

Une dizaine d'apiculteurs et habitants de la commune avaient participé au piégeage de fondatrices de frelons asiatiques (FA) entre le 18 mars, jour de la réunion publique et le 15 mai 2024.

Avec onze pièges Vespa-Catch et un piège Red Trap en tout, 85 frelons asiatique et 30 frelons européens ont été capturés.

La prochaine étape va être de capturer les ouvrières FA en fin de saison, en août/septembre pour diminuer la pression devant les ruches.

A savoir : Le frelon asiatique chasse les abeilles pour nourrir ses larves et satisfaire les besoins en protéines nécessaires à la croissance de sa colonie. Les dégâts sur les ruches s'effectuent par le prélèvement direct d'abeilles, mais aussi et surtout, par le stress et l'affaiblissement progressif que leur présence continue induit sur les abeilles.

Paralysées, ces dernières ne vont plus prélever le nectar, le pollen et l'eau indispensables à leur survie et à leur bonne santé.

Si vous souhaitez participer au piégeage ou pour toute question complémentaire, contactez la référente Frelon asiatique de la commune :
Martina STUMPF ✉ **stumpf.marty@gmail.com**

Destruction des nids signalés

Vous suspectez la présence d'un nid de frelon asiatique ? Prenez-le en photo et signalez-le sur :
🌐 **https://www.frelonsasiatiques.fr/**

Un désinsectiseur viendra le détruire.

☎ 3018 : UN NUMÉRO UNIQUE FACE AU HARCÈLEMENT

Face à une situation de harcèlement scolaire ou de cyberharcèlement, les jeunes, les parents et les professionnels peuvent être accompagnés.

Depuis septembre 2023, le **3018** devient **la plateforme unique face aux situations de harcèlement à l'école ou en ligne**. L'écoute est assurée par des psychologues, des juristes et des spécialistes des outils numériques.

Pour joindre le 3018, vous pouvez :

- composer le numéro 3018 (7 jours sur 7, de 9h à 23h. L'appel est **gratuit, anonyme et confidentiel**)
- télécharger l'application 3018 (appel, tchat)
  🌐 **https://e-enfance.org/le3018/**
- joindre le 3018 via Messenger
  🌐 **www.facebook.com/eenfance/**
- contacter le 3018 par courriel
  🌐 **https://e-enfance.org/contactez-nous-par-email/**

Le 3018 permet de signaler une situation de harcèlement et du contenu malfaisant en ligne, sur les réseaux sociaux ou les sites pornographiques. Après un signalement, le contenu préjudiciable peut être supprimé en quelques heures.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : LES BONS GESTES POUR PARTIR SEREIN

Lorsque vous partez en vacances, et ce sera peut-être bientôt le cas pour vous, vous pouvez demander à bénéficier du dispositif « Opération Tranquillité Vacances ».

Gendarmes et agent de police municipale effectueront une surveillance de votre domicile lors de leurs patrouilles. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage…).

Ce service fonctionne toute l'année, l'inscription, gratuite, s'effectue quelques jours avant le départ.

- En ligne 🌐 **www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241** (vous devrez disposer d'un compte FranceConnect)
- En remplissant un document disponible à l'accueil de la mairie.
- À la gendarmerie de St Ismier ☎ 04 76 52 15 45

Si vous partez plusieurs jours, indiquez-le aussi à vos voisins qui pourront être plus attentifs, ou au gardien de votre résidence.

Nous vous rappelons qu'il existe le dispositif « **Participation Citoyenne – Être acteur de sa sécurité** » qui est également un outil pour lutter contre les cambriolages. Plus d'informations sur : 🌐 **www.saint-nazaire-les-eymes.fr** > Vie pratique > Sécurité

Soyez également vigilants pour ne pas tenter les voleurs. En dehors de vos voisins ou de personnes de confiance, restez discret sur vos dates d'absence : ne laissez pas de message sur votre répondeur qui indiquerait la durée de votre absence, transférez les appels de votre ligne fixe vers votre téléphone portable. Les réseaux sociaux sont aussi scrutés, alors ne diffusez pas non plus la durée de votre absence sur les réseaux sociaux ; et veillez à ce que vos enfants fassent de même !

Laissez votre habitation en sécurité en ne laissant pas de « clé de secours » autour, dans un pot de fleurs, sous le paillasson… Confiez-la plutôt à vos proches de confiance ! Ne laissez pas non plus d'outils dans le jardin qui pourraient être utilisés comme une échelle, une perceuse, un brise-fenêtre... Enfin, partez en verrouillant bien toutes vos portes, fenêtres et volets.

LE PASS COLO

Créé dans le cadre du Pacte des solidarités, le Pass colo est une aide financière de l'État pour les départs en colonies de vacances des enfants l'année civile de leurs 11 ans, âge charnière de l'entrée au collège. Cette aide, déduite directement du prix du séjour, varie de 200 € à 350 € et dépend du quotient familial.

Les critères d'éligibilité 2024 :

- Votre enfant doit être né en 2023
- Votre quotient familial doit être inférieur ou égal à 1 500 €
- Le séjour choisi doit être éligible au Pass colo

Le pass colo n'est utilisable qu'une fois par enfant et doit être utilisé pendant les vacances scolaires. Il est cumulable avec les autres aides aux vacances.

+ infos
🌐 **www.jeunes.gouv.fr/le-pass-colo-c-est-quoi-exactement-2103**

RD30 COUPÉE POUR TRAVAUX

Le département réalisera cet été des travaux sur la RD30 entre St Nazaire et le Plateau des Petites Roches. La route sera coupée **à toute circulation, y compris pour les vélos et les piétons**, du lundi 8 juillet au 30 août 2024. Une déviation par La Terrasse sera mise en place. La circulation sera en alternat du 30 août au 13 septembre.

+ infos sur 🌐 **www.saint-nazaire-les-eymes.fr > Information**

RÉPARATIONS DANS L'ÉGLISE

A l'automne 2023 l'église a subi un effondrement partiel de lattis de plâtre dans son aile gauche. Suite à ce sinistre, la commune a interdit d'accès au public cette partie de l'édifice.

Un diagnostic réalisé fin 2023 par l'entreprise BOIS CONSEIL, a fait apparaître que les solives de l'aile gauche du bâtiment sont particulièrement attaquées par des insectes. Le délitement du bois lui fait perdre ses caractéristiques mécaniques. Les appuis des solives contre le clocher sont pourris. De l'eau s'infiltrant dans la toiture, et venant gorger le plâtre du plafond de l'église, a entraîné l'effondrement.

Des réparations ont été menées en juin afin de consolider l'appui des solives et stopper l'infiltration d'eau. Le montant des travaux s'élève à 19 543,89 € HT.

Le département de l'Isère au titre du dispositif « Patrimoines » a accordé une subvention de 5 863 € et la Communauté de communes au titre de son nouveau fond de concours intercommunal « attractivité tourisme-patrimoine » a elle-aussi accordé une subvention de 5 863 €. Le reste à charge pour la commune se monte donc à 7 817,89 € TTC.

PROJET DE PANIERS SOLIDAIRES AVEC L'AMAP DE ST-NAZAIRE-LES-EYMES

Le CCAS et l'AMAP «Eymes ton AMAP» souhaitent proposer des paniers solidaires de légumes et d'œufs bio, locaux et de saison chaque semaine à un tarif réduit, en fonction du quotient familial, dans le cadre d'un partenariat entre la CAF, la MSA et le réseau des AMAP de l'Isère.

Une AMAP, c'est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, qui met en lien direct des paysans locaux avec des consommateurs. L'AMAP de Saint-Nazaire est livrée par la ferme Bio RUCAT, située au Touvet.

Si vous êtes allocataire de la CAF ou de la MSA (et habitant de la commune) et que votre quotient familial est inférieur à 900, vous pouvez rejoindre l'AMAP et bénéficier de paniers de légumes et d'œufs, pris en charge à 50%, à récupérer chaque semaine.

Pour en savoir plus contactez le CCAS ☎ 06 16 63 04 44 ✉ **denis.berne.sne@gmail.com**

TERRE DE JEUX 2024 : UN ARBRE DONNÉ PAR LE DÉPARTEMENT

La commune a été labellisée Terre de Jeux 2024 actant sa volonté à promouvoir le sport et aussi le handisport.

Plusieurs manifestations ont donc été organisées ces deux dernières années autour du sport et des Jeux Olympiques par Eric CHARPENTIER, conseiller délégué aux affaires scolaires.

Il y a eu la grande journée autour du vélo avec une belle exposition en salle CARTIER-MILLON en mai 2023, une course en novembre 2023 au profit de Soleil rouge et en décembre une belle semaine à l'école toujours autour du sport et du handisport qui s'est terminée par la visite de Patrick CERIA, multi médaillé aux JO d'Atlanta (1996), de Sydney (2000), d'Athènes (2004) et Chevalier de la Légion d'Honneur. Le champion cycliste qu'il est, a montré aux enfants que même si on a une jambe de moins la vie ne s'arrête pas.

Les enfants ont réalisé cet après-midi-là un super relai en courant, marchant, en patin à roulette, en draisienne, en trottinette et accueilli pour la journée ce qui symbolisait la flamme olympique des JO. La vraie flamme olympique ne passait pas en Isère mais nous avons eu un témoin la symbolisant qui fait un long trajet dans le département entre octobre 2023 et juillet 2024.

Pour garder un souvenir de ce passage de relai, le département de l'Isère a offert aux enfants une médaille commémorative et a donné à la commune un arbre à planter. Il s'agit d'un Micocoulier de Provence

Une cérémonie a été organisée le 29 mars 2024 autour de cet arbre qui a été planté au pôle enfance. Acceptant la sécheresse et n'aimant pas l'ombre il devrait s'y plaire.

C'est un arbre que l'on trouve beaucoup en Provence où on l'appelle arbre à sieste. Il peut vivre 600 ans. Il verra donc passer un certain nombre de générations d'enfants.

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU MANIVAL

La photo de la couverture vous montre l'installation des structures modulaires qui accueilleront les enfants durant la prochaine année scolaire.

Ci-contre l'entrée actuelle de l'école.

Comme vous l'avons déjà abordé dans nos publications et lors de la réunion de présentation du budget, la commune conduit une opération d'envergure, avec des objectifs ambitieux, et qui représente le projet phare de ce mandat : la rénovation de l'école élémentaire du Manival. Les travaux se rapprochant, il est opportun de vous décrire plus précisément ce projet qui mobilise élus et agents.

LE CONTEXTE

Située chemin de la Mairie, le bâtiment de l'école élémentaire du Manival a été construit en 1974. À l'époque il était constitué de deux parties, l'école maternelle occupant la partie côté rue et l'école élémentaire la partie plus au fond de la cour. Les deux bâtiments ont été rassemblés par une extension dans les années 1990, puis l'école maternelle a déménagé dans son bâtiment actuel dans les années 2000.

L'école élémentaire n'a pas connu d'évolution importante dans son aménagement intérieur depuis sa construction. Si elle est très appréciée par les enseignants et les élèves en raison des grands espaces disponibles dans les classes et de son organisation intérieure, son confort thermique, ses performances énergétiques et son accessibilité aux personnes à mobilité réduite ne sont plus adaptés à l'évolution du climat et aux nouvelles normes.

La commune a donc décidé qu'une rénovation globale de ce bâtiment et de ses espaces extérieurs devait être menée.

Un comité de pilotage du projet a été constitué. Il est composé de six élus, d'un représentant des parents d'élèves, de la directrice de l'école, de représentants du CAUE et de l'AGEDEN (association de conseil aux collectivités iséroises sur la maîtrise des consommations d'énergies). Il a été réuni à chacune des grandes étapes du projet afin d'arbitrer collectivement les grandes orientations.

LA DÉMARCHE SUIVIE PAR LA COMMUNE

En avril 2021, la commune a pris attache auprès du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) de l'Isère, afin de l'aider à recruter un **programmiste**, c'est-à-dire un bureau d'études dont le rôle est de traduire les souhaits du comité de pilotage en objectifs précis.

C'est le bureau d'études FLORES qui a été retenu. Il a réalisé un diagnostic fonctionnel de l'école et questionné les différentes catégories d'utilisateurs sur leurs besoins.

Cette étude de programmation a abouti à la rédaction d'un programme architectural technique détaillé, qui constitue la feuille de route de la commune pour ce projet : objectifs à atteindre, calendrier, travaux à réaliser, premiers chiffrages, très estimatifs à ce stade bien sûr.

Le programme a été adopté par le conseil municipal en septembre 2022.

L'étude de programmation a permis de définir les cinq grands axes de ce projet, en les déclinant en objectifs précis :

- **Amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment** : c'est le point le plus important de ce projet. L'isolation du bâtiment est insuffisante, que ce soit pour ses façades, son plancher, et son plafond, cela entraine une surconsommation énergétique en hiver. Les travaux devront permettre une **réduction de plus de 60% de la consommation énergétique de l'école** (respect de l'échéance 2050 fixée par le décret tertiaire).
- **Amélioration du confort thermique d'été** (par des solutions passives).
- **Amélioration du confort d'usage des bâtiments** (confort acoustique, sanitaires vétustes, absence de ventilation).
- **Respect des normes d'accessibilité.**
- **Réduction de l'effet « îlot de chaleur » de la cour.**

Le programme a servi de base au recrutement de **l'équipe de maîtrise d'œuvre** de ce projet, c'est-à-dire l'architecte et les différents bureaux d'études chargés de sélectionner les bonnes solutions techniques permettant remplir les objectifs.

Le recrutement de cette équipe s'est effectué par le biais d'une technique particulière, celle du **concours de maîtrise d'œuvre.**

Trois participants, retenus sur la base de leurs références passées à l'issue d'une phase de sélection des candidatures, ont dû proposer un projet architectural pour l'école répondant au programme.

C'est le groupement conduit par le **cabinet GTB Architectes** qui a remporté ce concours en octobre 2023, et il a tout de suite débuté son travail de maîtrise d'œuvre.

Les phases successives de ces études ont peu à peu affiné le projet et son budget, pour finalement aboutir en mai à un **cahier des charges** pour le recrutement des entreprises de travaux.

La consultation comportant 19 lots différents s'est achevée le 21 juin, et les marchés de travaux seront notifiés aux attributaires au début du mois d'août.

ORGANISATION PENDANT LES TRAVAUX

La commune a fait le choix de faire les travaux sur l'ensemble du bâtiment en une seule phase afin de minimiser la gêne pour les enseignants et les enfants. C'est donc la totalité de l'école élémentaire qui sera déménagée dans des structures modulaires préfabriquées posées sur le plateau sportif louées à la société ALGECO. Le déménagement vers les préfabriqués aura lieu en juillet 2024, pendant les vacances scolaires.

Nous mettons tout en œuvre pour que cette école temporaire soit la plus confortable possible pour les enfants et les enseignants. Tout ne sera sans doute pas parfait dès le début, mais nous sommes certains de trouver des solutions face aux différents désagréments qui se présenteront.

La pose et la récupération des enfants s'effectueront à nouveau depuis le portail situé contre la bibliothèque chemin de la Mairie. L'accès au pôle enfance se fera de manière sécurisée par le terrain de sport enherbé situé en contrebas de l'école et du plateau sportif. Les récréations auront lieu sur la partie laissée libre du plateau sportif, et sur ce terrain enherbé. Les cours de sport auront lieu sur le terrain multisport et en salle CARTIER-MILLON. Des créneaux ont été bloqués dans des salles associatives pour accueillir les enfants le midi en cas de mauvais temps.

LES TRAVAUX À RÉALISER

OBJECTIFS	TRAVAUX PRÉVUS
Amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment	- Isolation : des façades (par l'extérieur, avec pose d'un bardage bois), des combles, des pieds de façade - Optimisation des performances du système de chauffage : calorifugeage des réseaux, désembouage des radiateurs, pose de vannes thermostatiques - Installation d'une ventilation double flux - Remplacement des menuiseries extérieures - Remplacement de la toiture par une couverture aluminium joints debout - Pose d'éclairage LED
Amélioration du confort thermique d'été	- Pose de brise-soleil orientables sur les fenêtres des classes - Débords de toiture de 1,80 m - Ventilation naturelle des combles
Amélioration du confort d'usage	- Création d'un parvis d'entrée avec un porche (contenant un abri à vélos) - Création de deux préaux dans la cour - Remplacement des sanitaires - Traitement acoustique des deux halls d'entrée, du toit des préaux - Réagencement de la bibliothèque de l'école - Réagencement intérieur (création d'un pôle administratif) - Rénovation de l'infirmerie - Création d'un accès central au pôle enfance - Création d'espaces de confinement pour le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) - Peinture des classes, remplacement de revêtements de sol - Transformation de la salle « zen » en salle associative partagée avec l'école mais accessible aussi depuis l'extérieur
Respect des normes d'accessibilité	- Pose d'un élévateur PMR pour passer d'un niveau à l'autre - Revêtements de sol adaptés dans la cour - Création de sanitaires PMR sur les deux niveaux de l'école
Réduction de l'effet « ilot de chaleur » de la cour	- Végétalisation des espaces extérieurs (arbres, arbustes, noue d'infiltration, talus) - Désimperméabilisation du sol - Infiltration sur site des eaux pluviales - Pose de cuves de récupération des eaux pluviales

CALENDRIER DES TRAVAUX

A ce jour, il est prévu que les travaux se déroulent de septembre 2024 à juin 2025. Comme pour tous les travaux, il est bien sûr possible que cette date de fin soit retardée par d'inévitables imprévus, mais l'objectif fixé par la commune est d'assurer la rentrée de septembre 2025 dans la nouvelle école.

FINANCEMENT

Le montant des travaux sera plus finement connu lors de la passation des marchés cet été. Le projet dans sa globalité (études, travaux, locations,…) sera de l'ordre de 4 millions d'euros.

Une subvention de 400 000 € de la Région a été demandée et obtenue ainsi qu'une de 150 000 € du Département au titre de la dotation territoriale.

Des demandes ont été faites ou seront faites (selon les calendriers propres à chaque demande) auprès de l'Etat au titre du Fonds vert, de l'Union Européenne au titre du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), du Département au titre du bonus énergétique, du Département encore mais au titre du dispositif 1 arbre 1 habitant, de la Communauté de communes au titre du fonds de concours pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et enfin auprès de l'Agence de l'Eau.

De plus, des certificats d'économie d'énergie (CEE) seront valorisés pour ce projet. Le montant de ceux-ci n'est à ce jour pas connu.

Ce projet est le plus important de ce mandat. Ses objectifs ambitieux marquent la volonté de la commune d'agir en faveur de la rénovation thermique de ses bâtiments pour les adapter à l'évolution des conditions climatiques mais aussi d'offrir aux jeunes Saint-Nazairois un lieu qui leur permettre d'apprendre dans les meilleures conditions possibles.

LA MAISON SPORT SANTÉ PRESCRI'BOUGE

Un accompagnement individualisé gratuit vers la pratique d'une activité physique adaptée.

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, la communauté de communes Le Grésivaudan et le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère déploient le dispositif Prescri'Bouge.

Il s'adresse aux personnes de + de 60 ans qui ont une affection longue durée, qui présentent un ou plusieurs facteurs de risque (sur-poids, obésité, hypertension artérielle).

En quoi ça consiste ?

Un suivi de 2 ans pour la reprise d'une activité physique pérenne et adaptée par l'intermédiaire d'une professionnelle référente du dispositif sur le territoire.

Comment ça se passe ?

1. Un entretien téléphonique pour définir vos besoins, envies, disponibilités, budget ainsi que vos soucis de santé, le tout en toute confidentialité et dans le respect de vos données personnelles.
2. Un bilan de condition physique (force, souplesse, équilibre, endurance).
3. Des propositions d'essais de pratiques qui vous correspondent.
4. Un suivi régulier téléphonique pour prendre de vos nouvelles pendant 2 ans.
5. Un nouveau bilan de condition physique pour évaluer vos progrès.

Dans le cadre de Prescri'Bouge, les professionnels de santé qui vous suivent habituellement sont informés de votre prise en charge et vous pouvez, dès que vous vous sentez autonome dans votre pratique, mettre fin au dispositif.

+ infos

🌐 **www.le-gresivaudan.fr/1429-la-maison-sport-sante-prescri-bouge.htm**

Contact : Manon MOTTIN
Référente Prescri'Bouge sur Le Grésivaudan
☎ 06 11 33 53 95 – ✉ mmottin@le-gresivaudan.fr

ORGANISATION ET TARIFS DES DÉCHETTERIES

Une nouvelle organisation et des nouveaux tarifs ont été votés par le Conseil communautaire du 24 mai 2024.

Suite à l'intégration de nouvelles filières à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP), une nouvelle organisation des déchetteries a été mise en place (notamment pour le plâtre, le bois et les gravats qui ne sont plus facturés au-delà des 30 m³ autorisés). **Ainsi le contrôle d'accès sera dorénavant calculé au passage et plus au volume**.

Cela permettra de libérer du temps aux gardiens pour qu'ils soient plus présents sur les plateformes et puissent accompagner ainsi les usagers au don (espace de gratuité) et à un maximum de tri.

L'accès sera limité à 50 passages par an. Au-delà des 50 passages, les usagers seront facturés 99 € le passage supplémentaires.

Ce tarif a pour objectif d'inciter au maximum au tri, à la gestion de proximité des végétaux et de dissuader la venue des professionnels se faisant passer pour des particuliers.

Nous rappelons que la délivrance du premier badge est gratuite et que la réédition d'un badge en cas de perte, vol ou destruction du badge initial est facturé 5 € TTC.

+ infos 🌐 **www.www.le-gresivaudan.fr**

PERMANENCES EMPLOI-ORIENTATION-FORMATION

Vous vous posez des questions en matière d'emploi, d'orientation ou de formation ?
Vous êtes chef d'entreprise et vous vous interrogez sur ces mêmes thématiques pour vos salariés ?

Les chargés d'accompagnement professionnel et relations entreprises du Grésivaudan pourront vous transmettre les premières informations utiles et/ou vous orienter vers les interlocuteurs spécialisés.

Permanences les plus proches, elles se tiennent en mairie :

- St Ismier : mardi de 14h à 17h
- Villard-Bonnot : mercredi de 9h à 11h par l'AGI
- Crolles : jeudi de 14h à 17h

Pour éviter toute attente un RDV peut être donné mais il est également possible de venir sans rendez-vous.

+ infos ☎ 04 57 38 05 88 – ✉ **plie@le-gresivaudan.fr**

Infos intercommunales

CINÉTOILES

Mercredi 28 août à 21h
Lieu : Terrain multisport derrière la salle CARTIER-MILLON

Le festival Cinétoiles, proposé par la communauté de communes Le Grésivaudan en partenariat avec les communes, est de retour cet été pour des projections de films en plein air. Des films grand public à découvrir ou redécouvrir gratuitement pendant l'été et jusqu'en septembre.

Il s'agira du film « Un petit miracle », une comédie dramatique de Sophie BOUDRE avec Alice POL, Jonathan ZACCAÏ et Eddy MITCHELL sortie au cinéma en 2023.

Rien ne va plus pour Juliette ! L'école dans laquelle elle enseignait a brulé, et sa classe unique va devoir être dispatchée aux quatre coins du département. Pour éviter cela, elle propose une solution surprenante : installer sa classe aux Platanes, la maison de retraite locale, seul endroit qui puisse les accueillir le temps des travaux.

Pour les enfants comme pour les pensionnaires, la cohabitation ne sera pas de tout repos, mais va les transformer à jamais.

Inspiré d'une histoire vraie.

Durée 1h32. Pour votre confort, prévoyez une chaise pliante et une couverture !
Pour connaître toute la programmation du festival Cinétoiles, rendez-vous sur **www.le-gresivaudan.fr**

La vie des associations

L'UT4M DE L'INTÉRIEUR — Semaine du 15 au 21 juillet 2024

La commune de Saint Nazaire les Eymes est une étape importante de ce gros évènement sportif de course à pieds en Montagne (trail) qui se passe tout près de nous, à travers les 4 massifs autour de Grenoble et les vallées qui les séparent : Ut4M (Ultra tour des 4 Massifs, ut4m.fr)

Les 4 000 traileuses & traileurs inscrits ont un grand choix de courses, de 20 km à 176 km, avec de beaux parcours en montagne, de jour & de nuit, en une ou plusieurs étapes.

Nous vous proposons de voir de l'intérieur l'ambiance de cette aventure, en passant un moment comme bénévoles ; Il y a de multiples facettes pour cela, selon le temps de disponibilité et le niveau de complexité ; c'est durant la semaine du 15 au 21 juillet 2024.

Cela va du poste au ravitaillement (accueil et servir les coureurs) à la sécurité (traversées de routes), au parcours (balisage, serre files), et aux fonctions centrales (accueil et remise des dossards, navettes, pc course).

Une réunion d'information pour les bénévoles qui seront postés à St Nazaire aura lieu jeudi 4 juillet de 18h30 à 20h dans la salle des 2 colonnes

Détails et informations sur :
ut4m.fr/fr/benevoles/les-missions-benevoles

Merci pour votre attention, sans les bénévoles, l'Ut4M, comme toute association, ne peut vivre et nous sommes certains, vu les sourires des bénévoles dans leur engagement lors de(s) (l') édition(s) précédente(s), que nous nous retrouverons.

JOURNÉES DU PATRIMOINE : À LA DÉCOUVERTE DE L'HISTOIRE DE LA COMMUNE

Lors des Journées Européennes du Patrimoine 2024, le Groupe Patrimoine de Saint-Nazaire vous invite à une balade à la découverte des hameaux du Lavors et du Village.

Samedi 21 septembre à 14h30 - Lieu : RDV au parking des écoles devant la salle CARTIER-MILLON

Cette visite nous emmènera à la découverte de deux des hameaux de Saint-Nazaire les Eymes. Nous parcourrons d'abord le Lavors. Dans ce hameau essentiel pour la ressource en eau du village et son économie, ses sources au pied du coteau ont permis de créer des routoirs pour le rouissage d'une production importante du village, le chanvre, et d'alimenter deux bassins du Hameau du Village.

À la poursuite de l'eau par un discret chemin nous gagnerons ce second hameau dont nous verrons le site des moulins du Manival. Nous découvrirons aussi sa maison forte, sa grange à trois nefs et son église pour terminer, en passant par un autre chemin méconnu, par la mairie. Nous en apprendrons l'histoire et un pot amical sera offert aux participants. Ceux-ci pourront aussi découvrir nos activités et nos publications.

Rendez-vous le samedi 21 septembre à 14h30 au parking des Écoles, à l'angle des chemins de la Mairie et Émile Gandy.

MOUSTIQUES GARE À VOUS

Dans le cadre d'un projet proposé par les enfants du Conseil Municipal des Enfants, un atelier de construction de gites à chauves souris a été organisé samedi 6 avril.

20 gites ont été construits par les enfants et installés dans les jardins de la commune.

Les nichoirs sont accrochés. Lequel sera le plus efficace ?

Retour en images

Vendredi 19 janvier 2024
Vœux aux habitants

Samedi 16 mars 2024
Carnaval de l'APE avec la batucada de SNEvents Family

Samedi 30 mars 2024
Concert-AMZOV

Vendredi 5 avril 2024
Courseton des écoles

Samedi 6 avril 2024
Course d'orientation de l'APE

Mercredi 8 mai 2024
Commémoration du 8 mai

Mercredi 22 mai 2024
Inauguration de l'immeuble Eugène Jouclard

Renseignements Utiles

MAIRIE - ☎ 04 76 52 24 29
385 chemin du Village
38330 Saint-Nazaire-les-Eymes
www.saint-nazaire-les-eymes.fr
✉ secretariat@mairie-sne.fr
Horaires d'ouverture au public
- Accueil téléphonique :
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h
- Accueil physique :
Lundi : 13h-19h
Mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h
Mercredi : 8h-17h

Permanence du service urbanisme sur rendez-vous : Lundi : 17h-19h

Horaires d'été page 2.

Services techniques :
☎ 04 76 52 91 21 - Fax : 04 76 52 20 87

Police municipale ☎04 76 52 99 46

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE L'OISEAU LYRE
☎ 04 76 77 95 04
✉ bibliotheque@mairie-sne.fr
Ouverture au public : mardi 16h-18h,
mercredi : 10h30-12h et 17h-19h,
vendredi : 16h-18h, samedi : 10h30-12h.
Pendant les vacances scolaires :
uniquement les mercredis de 16h à 19h.

ENFANCE JEUNESSE
☎04 76 52 43 55
✉ responsable-enfancejeunesse@mairie-sne.fr

ÉCOLES
☎ maternelle : 04 76 52 17 26
☎ élémentaire : 04 76 52 31 50

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL intercommunale "Les Coccinelles"
☎ 04 76 52 34 80
✉ multiaccueil.stnazaireleseymes@le-gresivaudan.fr

RELAIS PETITE ENFANCE
☎ 06 02 52 65 73
✉ rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr
Pour plus d'informations :
www.le-gresivaudan.fr/86-relais-petite-enfance.htm

MÉDECINS
Cabinet Catherine CADOT-ENGELBRECHT
et Hélène BEAUMONT
☎ 04 76 52 75 22
Docteur Michel FERRAFIAT ☎04 76 52 22 32
Médecin de garde :
En semaine à partir de 20h ☎15
Pendant le week-end (le samedi de midi à minuit et le dimanche de 8h à minuit)
☎ **04 76 08 08 38** sinon ☎15.

CONSEILS MEDICAUX ☎ 08 10 15 33 33
Valable en Isère en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

SOS MEDECINS GRENOBLE (Échirolles)
24h/24 - 7j/7 ☎ 04 38 70 17 01 ou sur rdvasos.fr

SAMU ☎15
NUMERO EUROPEEN D'URGENCE ☎ 112
URGENCE pour les personnes sourdes/malentendantes ☎ 114
CENTRE ANTI-POISON (LYON) ☎ 04 72 11 69 11
URGENCES SOCIALES de 7h à 24h ☎ 115
ENFANCE EN DANGER 24h/24 ☎ 119 et www.allo119.gouv.fr
VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ☎ 3919

INFIRMIÈRES À DOMICILE
☎ 06 07 79 23 97
Céline KLIMEK, Adeline BUTTARD, Cécile SIMONNET

DENTISTE
Marie-Laure TOULON ☎ 04 76 52 13 78
Urgences dentaires ☎ 04 76 00 06 66

KINESITHERAPEUTE
Magali CHARNAY ☎ 04 76 52 40 20
Urgences respiratoires ☎ 15

PSYCHOLOGUE/PSYCHOTHERAPEUTE
Frédérique SANTI-BOURGUET
28, chemin de la Touvière
☎ 04 76 52 48 66 / 06 61 20 35 19

PSYCHANALYSTE - Psychothérapie analytique Trouble du comportement alimentaire
Nathalie HALLOUET, 68 chemin du Retour
☎ 06 80 46 86 23

PSYCHOTHERAPEUTE - Art-thérapie
Dominique VENITUCCI, 229 chem. des Drogeaux
☎ 06 75 70 43 11

PSYCHOTHERAPEUTE - METHODE GESRET
Anne-Laure MORAUX ☎ 06 81 86 00 43

PHARMACIE
Pharmacie Annick PLEMER ☎ 04 76 52 20 17
Pharmacies de garde ☎ 3915 (0,34€/mn)

HANDICAP
N° ° vert unique : information, accompagnement, orientation, recherche de solutions ☎ 0 800 360 360
Du lundi au vendredi de 9h à 18h

URGENCES VETERINAIRES
N° gratuit 24h/24 : 3115
www.urgences-veterinaires.fr

ENEDIS (Ex-ERDF) Urgence
☎ 09 72 67 50 38
www.enedis-prevenance.fr
Appli ENEDIS à mes côtés

GRDF urgences ☎ 08 00 47 33 33

EAU POTABLE urgences
7j /7 - 24h/24 Midali-SOREGE ☎ 04 76 71 05 21
Relations Usagers ☎ 04 76 99 70 00

ASSAINISSEMENT
7j/7 - 24h/24 Veolia ☎ 04 76 61 39 34
Relations Usagers ☎ 04 76 99 70 00

TRANSPORTS DU GRESIVAUDAN
Agence TOUGO-Mobi-G, 1846 rue de Belledonne
Crolles ☎ 08 00 94 11 03 www.tougo.fr

TAXIS Saint-Nazaire-les-Eymes/St Ismier
☎ 07 70 70 40 67

GENDARMERIE ☎ 17
Gendarmerie de St Ismier ☎ 04 76 52 15 45
POMPIERS ☎ 18
SECOURS MONTAGNE ☎ 112
HARCELEMENT A L'ECOLE ☎ 3018
METEO St Martin d'Hères ☎ 08 99 71 02 38
VIGILANCE METEO www.vigimeteo.com
QUALITE DE L'AIR N° azur : 08 10 80 07 10
www.atmo-rhonealpes.org
OPPOSITION carte bancaire ☎ 08 92 70 57 05
OPPOSITION chéquier ☎ 08 92 68 32 08

Conciliateur médiateur de justice
Permanence les 1er et 3ème mercredi du mois de 14h à 17h mairie de Saint-Ismier
sur RDV ☎ **04 76 52 52 25**

Permanence de l'Avocat
Le 1er vendredi du mois en mairie de 14h à 15h30 sur RDV ☎ **04 76 52 24 29**

Centre médico-social
53 route de Barraux, Barraux
☎ **04 56 58 16 00**

Aide démarches administratives
Mairie de Bernin ☎ **04 76 92 35 57**

COLLECTE DES DÉCHETS
- container d'ordures ménagères jeudi matin (4h-12h)
- container du tri sélectif vendredi matin (4h-12h)

Sortez votre bac la veille au soir.
Si jour férié, collecte reportée au mercredi
Service déchets : ☎04 76 08 03 03

DECHETTERIES
Ouvertes 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45
Les plus proches :
- CROLLES 47, rue des Frères Montgolfier
- ST-ISMIER Chemin du Vergibillon (Voie en S)
Les déchetteries sont fermées les jours fériés.
Renseignements : www.le-gresivaudan.fr

N°ISSN : 1141-4936 - Responsable publication : Michèle FLAMAND - Crédit photos : Didier BOUVET, Eric CHARPENTIER, Cloé COURBON, Michèle FLAMAND, Amanda GAILLARD, Guillaume MARCHAND, Rémi PIU, Ingrid VERMEULEN DELAET. Mise en Page et impression : Imprimerie Notre-Dame - 38 Montbonnot - www.imprimerienotredame.com

Pharmacies de garde

Les gardes sont organisées ainsi chaque semaine :
Pour trouver la pharmacie de garde : www.servigardes.fr
- Nuits du lundi au jeudi (4 nuits)
- Nuits du vendredi au dimanche (3 nuits) + journée du dimanche

JUILLET 2024

Lu 1	LUU DUC (Crolles)	☎04 76 08 01 59
Ve 5	PHARMACIE BELLE ETOILE (Crolles)	☎04 38 92 02 15
Lu 8	PHARMACIE de BERNIN	☎04 76 08 03 19
Ve 12	PHARMACIE de l'ORCHIDEE (Villard-Bonnot)	☎04 76 71 43 36
Lu 15	PHARMACIE CENTRALE (Domène)	☎04 76 77 23 46
Ve 19	PHARMACIE de la DENT DE CROLLES (Crolles)	☎04 76 08 92 81
Lu 22	Pharmacie des CHARMETTES Domène	☎04 76 77 44 59
Ve 26	Pharmacie FONTAINE AMELIE (St Ismier)	☎04 76 52 28 62
Lu 29	Pharmacie de CHAMP	☎04 76 71 40 75

AOÛT 2024

Ve 2	Pharmacie SILVESTRE (Domène)	☎04 76 77 23 08
Lu 5	Pharmacie PLEMER (St Nazaire)	☎04 76 52 20 17
Ve 9	Pharmacie de FROGES	☎04 76 45 71 44
Lu 12	Pharmacie de BRIGNOUD	☎04 76 71 40 03
Ve 16	Pharmacie du MANIVAL (St Ismier)	☎04 76 52 23 42
Lu 19	Pharmacie FERRADOU (Versoud)	☎04 76 77 26 39
Ve 23	Pharmacie LUU DUC (Crolles)	☎04 76 08 01 59
Lu 26	Pharmacie BELLE ETOILE (Crolles)	☎04 38 92 02 15
Ve 30	Pharmacie de BERNIN	☎04 76 08 03 19